



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E10365

VALABLE JUSQU'AU 01/03/2025

ÉDITÉ LE 25/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/06/2002

Forme juridique : SAS

Capital : 300 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AVIGNON 2002B00600

Siret : 442 722 096 00017

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 9014929

Assurance Responsabilité Travaux :

SMA SA 471152L1244000/001 523609/16

Assurance Responsabilité Civile :

SMA SA 471152L1244000/001 523609/16

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : RIBEIRO GEORGES

77, AVENUE CHARLES DE GAULLE
B.P. 22
84131 LE PONTET CEDEX

Téléphone : 04 90 32 90 84

Portable :

Site Internet : www.entrepriseribeiro.com

E-mail : contact@entrepriseribeiro.com

Responsabilité légale :

RIBEIRO GEORGES PRÉSIDENT

Fax : 04 90 32 64 99

Effectif moyen : 15

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante) Mention RGE	07/12/2023
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	16/12/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	29/03/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	29/03/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	22/02/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	29/03/2022
o Isolation des combles perdus	29/03/2022
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	22/02/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE MARSEILLE
IMMEUBLE LE PRADO FARGES
2 BIS RUE FARGES
13008 MARSEILLE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.